

Cahier de doléances du Tiers État de Montdardier (Gard)

Lesquels, nous ont déclaré qu'ils ont pris lecture et connaissance, chacun en particulier, du cahier de doléances dressé par l'ordre du Tiers état de la ville du Vigan ; et comme leurs intérêts sont les mêmes et communs avec l'ordre de ladite ville, ils donnent charge et pouvoir aux députés qui seront ci-après nommés, d'adopter ledit cahier de doléances pour le leur, et de concourir avec les quatre députés dudit ordre de ladite ville, pour en faire valoir les motifs, accueillir et faciliter le succès.

Ajoutant néanmoins que le lieu de Montdardier est situé sur un causse ; que les récoltes, en blé seulement, sont le plus souvent stériles par les cas fortuits de la sécheresse, à cause que le terrain est pierreux, n'y ayant que fort peu de terre. D'où il arrive que le montant des récoltes donne à peine la quantité de la semence, ce qui réduit la plupart des habitants dans la plus grande misère, n'ayant d'autre ressource pour vivre que le charroi de quelques charges de bois.